

Les partenaires



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES



Ton cyclo et la loi

• Cyclo pas réglo :

- ✓ Amende de 45 à 180 Euros
- ✓ Immobilisation du 2 roues
- ✓ Remise en état de l'échappement

Le bruit
du cyclo



c'est
trop !

Le bruit et toi

- **Echappement modifié :**

↳ Oreilles en danger

- **Bruit en excès :**

↳ Surdit  assur e

- **Pot d brid  :**

↳ Porte-monnaie vid 

Entretenir ton cyclo, c'est :

✓ assurer sa fiabilit 

✓ prot ger ta sant 

✓ respecter les autres

Conseils :

- Ne modifie pas ton cyclo
- Fais-le contr ler r guli rement
- Participe aux campagnes de pr vention
(n'h siste pas   te renseigner aupr s des policiers et des gendarmes qui participent   ces campagnes)

Le bruit et les autres

- **Echappement modifi  :**

↳ Voisinage agress 

- **Bruit en exc s :**

↳ Quartier d grad 

- **Pot d brid  :**

↳ Plainte assur e

VROOUMM